(fenêtres sur.Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

Dispensé de timbrage NEVERS CDIS Déposé le 29/08/2016

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

EDITO

Christophe Bolle

« La passion du métier ne suffit pas. Il nous faut du temps et des moyens. ». Le slogan de rentrée du SNUipp-FSU illustre bien le sentiment de nombre de nos collègues à l'heure « d'attaquer » une nouvelle année scolaire.

Du temps ? Le ministère refuse tout changement dans l'organisation et la répartition horaire du travail des enseignants. Cela a été encore le cas en juin dernier, où la redéfinition de nos obligations de service aurait dû être l'occasion de mettre fin aux activités pédagogiques complémentaires, jugées inefficaces par une grande partie des enseignants.

Exigeons ensemble des moyens, du temps et de la formation pour que soient possibles toutes les actions permettant la réussite de tous les élèves. Parce que nos élèves et notre métier le valent bien, commençons par gagner ensemble la fin des APC.

Des moyens ? Un exemple : sur les 7000 postes prévus par le gouvernement pour le dispositif « plus de maîtres que de classes », 2402 ont été créés à ce jour.. C'est insuffisant car chaque école devrait en bénéficier. Et pour que ce dispositif permette de changer l'école il faut qu'il soit assorti de temps, de formation et d'accompagnement.

Côté salaires, La revalorisation du point d'indice reste insuffisante et ne couvre pas les pertes accumulées. Le SNUipp, avec la FSU, revendique un véritable plan de rattrapage du pouvoir d'achat.

Pour le SNUipp-FSU, il faut cesser les effets d'annonce et les promesses : les enseignants du primaire ont besoin de réponses concrètes !

BONNE RENTRÉE !

N° 224
Juillet-août 2016

Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp Fédération Syndicale Unitaire FSU

http://58.snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, PPCR, évaluation
P.3 : actu : carte scolaire, maternelle, nouveaux programmes
P.4 : le bureau départemental du SNUipp-FSU 58

BRÈVES

Le nombre de la rentrée :

86,19

La somme en euro (net !) que les enseignants (enfin pas tous…) du premier degré toucheront à partir de septembre dans le cadre de l'augmentation de l'ISAE de 400 à 1 200 € annuel brut. Sa création et son augmentation sont le fruit de campagnes syndicales fortement suivies, dont la grève du 26 janvier à l'appel du SNUipp-FSU. Pour autant, trop d'enseignants du premier degré en sont encore exclus. Le premier versement devrait se faire sur la paye d'octobre 2016 avec effet rétroactif depuis septembre.

Evaluation des enseignants : du nouveau ?

A priori, 2016 - 2017 sera la dernière année de fonctionnement de l'inspection sanctionnée par une note. Le ministère a ouvert des discussions sur une réforme de l'évaluation des enseignants pour la rentrée 2017.
Les mesures applicables au 1er septembre 2017 seraient :

-4 rendez-vous de carrière : au moment des passages aux 6ème et 8ème échelons, de l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle (voir ci-contre).
- La mise en place d'un processus d'accompagnement continu, collectif et individuel, progressif et ajusté tout au long de la carrière et à visée formative.

Le ministère annonce le maintien d'une inspection en classe suivie d'un entretien. Il serait basé sur l'observation de la séance mais aussi sur un bilan professionnel renseigné au préalable par l'enseignant (sorte d'auto-évaluation). Seraient évoqués aussi lors de l'entretien les projets de carrière : mobilité professionnelle , formation….

MOUVEMENT : DES POSTES NON POURVUS

Lors du groupe de travail « ajustement du mouvement » du 26 août, tous les personnels sans poste ont été affectés. Et il reste des postes non pourvus qui affecteront le remplacement !

A cette rentrée, des fractions de postes (compléments de temps partiel, décharges…) restent vacants : 0,50 Moulins-Engilbert PRIM, 0,25 Devay PRI, 0,25 Cercy-la-Tour ELEM, 0,50 Lucenay-les-Aix PRIM, 0,25 Bazolles ELEM, 0,25 Lormes ELEM, 0,50 Clamecy Claude Tillier PRIM, 0,50 Clamecy Ferme Blanche PRIM, 0,25 Cosne Franc Nohain ELEM. Des titulaires remplaçants seront ainsi mobilisés pour assurer ces services.

Pourquoi notre département est-il déficitaire ? En premier lieu parce qu'aucun ineat n'a été réalisé cette année, aucun collègue n'ayant souhaité intégrer la Nièvre… Dans l'autre sens, 7 collègues quittent le département pour la Saône-et-Loire, le Jura, le Tarn, les Bouches-du-Rhône et l'Aude.

De plus, 2 stagiaires de l'an dernier ont été licenciés, 5 ont été « renouvelés » et 1 prolongé. Ces 6 derniers ne seront donc qu'à mi-temps en classe à la rentrée, comme les 48 autres PE stagiaires.

Résultat, faute de recrutement suffisant et d'attractivité, aucun autre exeat ne devrait être accordé et le remplacement risque d'être encore plus compliqué cette année. L'hiver prochain promet !

PPCR : QUOI DE NEUF ?

L'application du protocole d'accord PPCR "Parcours professionnels, carrières rémunérations" aux carrières enseignantes va revaloriser les grilles de salaire par étapes de 2017 à 2020. Cela va également modifier le rythme de déroulement des carrières en instaurant un rythme presque unique et garantir une automaticité de passage à la hors classe après un certain nombre d'années passées dans le 11e échelon de la classe normale. Enfin, il est prévu la création d'un 3e grade « au mérite » auquel le SNUipp-FSU est opposé.

La nouvelle grille des salaires va se mettre en place progressivement entre 2017 et 2020. Le PPCR va se matérialiser sur les carrières enseignantes au 1er janvier 2017 par une première revalorisation de 6 à 11 points des grilles de salaire. Celle-ci comprend un début d'intégration de l'ISAE dans le salaire. Cela se matérialisera par une **hausse de 4 points d'indice**.

Il faudra attendre septembre 2017 pour la mise en place d'un **rythme presque unique d'avancement**, hormis pour les échelons 6 et 8 où la durée d'échelon sera raccourcie pour 30% des enseignants, et le reclassement, éventuel, dans les nouveaux échelons.

La cla**sse exceptionnelle**, elle aussi, entrera en vigueur à la rentrée 2017. Le SNUipp-FSU s'est opposé à ce nouveau grade dès que le ministère l'a proposé durant les chantiers métiers en 2013. Ce grade n'est pas une fin de carrière pour tous les PE, mais bien un outil managérial récompensant quelques milliers d'enseignant-es exerçant des fonctions spécifiques et **« choisi-es » par la hiérarchie**. Donc clairement un outil de division de la profession.

Au cours des dernières années, les différentes mobilisations des fonctionnaires ont permis l'ouverture de négociations sur une indispensable revalorisation des carrières. Pendant les discussions, la FSU a contribué à l'amélioration des mesures contenues dans PPCR. Cependant si l'application du protocole d'accord PPCR revalorisera globalement les carrières **des points d'insatisfactions et des désaccords demeurent**.

CARTE SCOLAIRE : CTSD LE 8 SEPTEMBRE

Un CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) traitant de la carte scolaire devrait avoir lieu le jeudi 8 septembre.

Le SNUipp-FSU 58, s'inquiétant de l'évolution de la carte scolaire, avait fait la demande d'un groupe de travail avant les vacances de sorte que des situations soient éclaircies avant la fin de l'année scolaire. Celui-ci a eu lieu le 4 juillet dernier. A cette occasion, **ont été évoquées les situations de : Marzy maternelle, RPI Challuy-Sermoise, Villapourçon, Nevers, RPI Cuncy les Varzy/ Saint-Pierre du Mont, Segpa de Decize, Ulis de Fourchambault.** Lors du dernier CTSD, nous avions alerté la DSDEN sur les effectifs explosifs de Marzy Maternelle, ce qui est avéré : la DSDEN dit attribuer un "support" à titre provisoire.

Nous contestions la fermeture d'un poste dans un regroupement en expansion démographique, celui de Challuy-Sermoise : les faits nous donnent raison et la DSDEN "exercera une vigilance particulière", au vu de l'évolution des prévisions de 25 élèves supplémentaires. La FSU souhaite que cette mesure se traduise par un poste entier.

A Villapourçon, la fermeture était contestable car engendrait un transport que la FSU jugeait inadéquat. Le maire de la commune a pourtant décidé de fermer son école d'après l'administration... Le poste est transféré à l'école primaire de Moulins-Engilbert.

Le poste « retiré » à Nevers Victor-Hugo est transformé en poste TRB rattaché à l'école élémentaire Lucette-Sallé. Enfin, sur le RPI Cuncy les Varzy/ Saint-Pierre du Mont, à situation complexe, réponse difficile. La certitude est que l'école de Corvol est à saturation sans locaux disponibles pour accueillir d'éventuels élèves. Les réunions entre élus s'enchaînent et se contredisent ; la DSDEN reste dans l'attente du choix des municipalités. Soit il y a statu quo, soit le poste glisse à Varzy, la seule certitude étant la fermeture de l'école de Saint-Pierre du Mont.

MATERNELLE : DU NOUVEAU DANS L'ÉVALUATION

Dans la foulée de la mise en place des nouveaux programmes cycle 1 à la rentrée 2015, les nouvelles modalités de suivi des apprentissages entrent en vigueur à la rentrée 2016.

Lors des discussions avec le ministère, le SNUipp est resté ferme sur des incontournables à prendre en compte : temps passé à l'évaluation, lisibilité par les élèves et leur famille, utilité pour les apprentissages et le suivi des élèves dans le passage d'une classe à une autre.

Pour faire simple, un seul document (une feuille recto-verso) répond à une forme et un contenu définis et appliqués nationalement : c'est la **« synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle »** qui ne doit être complétée qu'en fin de grande section. Un autre document, le **« carnet de suivi des apprentissages »**, est laissé à la libre conception des enseignants et a pour fonction de témoigner pour chaque élève de son avancée dans les apprentissages. Ce carnet de suivi doit être transmis aux familles au moins deux fois par année scolaire.

Nous rappelons qu'il s'agit là d'une possibilité à laquelle les enseignants ne souscriront que sur la base du volontariat et que **chaque enseignant, en collaboration avec le conseil des maîtres, reste libre de la conception des outils**.

BRÈVES

Nouveaux programmes cycles 2 et 3 : toujours sans version papier !

Les programmes des cycles 2 et 3 entrent en vigueur à la rentrée. Si les orientations en français et mathématiques vont dans le bon sens, ce qui est demandé en sciences, langues vivantes, arts et EPS reste parfois inadapté et irréaliste. Ces programmes, de qualité inégale selon les matières, restent très denses et la barque continue d'être bien chargée. Il faudra du temps et de la formation !

Fournir aux enseignants les programmes et les documents pédagogiques qui les accompagnent en version papier, tout comme la formation continue indispensable pour les intégrer à ses pratiques, est une priorité pour l'école primaire et la réussite de tous nos élèves. Alors, une version papier gratuite pour les enseignants, c'est pour quand ?

« Un cahier, un crayon » pour les écoles publiques du Liban

Comme à chaque rentrée, le SNUipp-FSU s'associe à la campagne de solidarité « Un cahier, un crayon » organisée par Solidarité Laïque. Depuis 1956, Solidarité Laïque lutte contre les exclusions et améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Cette initiative consiste essentiellement en une collecte de matériel scolaire neuf de septembre à décembre. Pour la 16ème édition, c'est aux écoles publiques libanaises que sera dédiée l'opération, écoles qui scolarisent les enfants les plus déshérité-es du pays ainsi que les réfugié-es de Syrie. La Rentrée solidaire est l'occasion d'inscrire une classe, une école, dans une dynamique d'éducation au développement et de solidarité internationale.

SNUipp-FSU 58 BUREAU DÉPARTEMENTAL 2016-2017

Co secrétaire départementale

Coralyse Mazzotti

ASH
carrière
Action sociale
Précaires

Co secrétaire départemental

Alexandre Piquois

Carrière
Début de carrière
Formation
Action sociale

Secrétaire adjointe/trésorière

Delphine Nicolas

Trésorerie
Carrière

Secrétaire adjoint

Christophe Bolle

Carrière
Site internet
Bulletin

Secrétaire adjoint

Emmanuel Loctin

CHSCT,
Carrière scolaire

Secrétaire adjointe

Karen Gauchot

Carrière scolaire
Début de carrière
retraite

Secrétaire adjointe

Pascale Bertin

Carrière scolaire
Relations avec la FSU

Secrétaire adjoint

Jimmy Derouault

CHSCT

SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER
POUR SOI-MÊME
POUR LES ÉLÈVES.

SE SYNDIQUER, C'EST
Utile

https://adherer.snuipp.fr

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.

Le SNUipp-FSU 58, la comm' et les collègues

Le SNUipp-FSU 58 travaille « dans l'ombre » (c'est-à-dire sans médiatisation...), souvent hors temps scolaire pour assurer la qualité des interventions lors des rencontres institutionnelles notamment. Joignable par mel (snu58@snuipp.fr)et par téléphone (03 86 36 94 46) 24h/24h ou presque grâce au transfert d'appel. Et chaque jour, un délégué assure la permanence au 1er étage de la Bourse du Travail à Nevers (téléphoner avant de venir car nous pouvons aussi être en visite d'écoles.

Les comptes-rendus des commissions paraissent toujours sur notre site le jour même (*http://58.snuipp.fr*).

Des nouvelles plus « ponctuelles », au jour le jour, passent par notre compte facebook (snuipp Nièvre).

La lettre hebdomadaire (« La fenêtre du SNUipp-FSU 58 ») est envoyée le vendredi (bonne lecture pour le week-end !) avec le résumé de l'actualité nivernaise de la semaine mais aussi de notre actualité SNUipp au niveau national : renseignements techniques, pétition, rencontres avec le ministère, actions … N'hésitez pas à demander à votre directrice (teur) de vous transférer les mails syndicaux qui arrivent sur la boîte de l'école ou inscrivez-vous sur notre liste de diffusion !

Enfin, le SNUipp-FSU 58 fait partie de la FSU (fédération syndicale unitaire) avec d'autres syndicats de l'éducation.

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (affilié à la FSU)
Bourse du travail, 2 bd Pierre de Coubertin, 58000 NEVERS.
Tél. : **03 86 36 94 46** Fax : 03 86 21 53 74 Courriel : **snu58@snuipp.fr**
Directeur de publication : Derouault Jimmy Imprimé par nos soins N° CPPAP : 0321 S 06536 Mensuel 0,60 € Abonnement annuel 3 €.